

OBSERVATION N22 registre dématérialisé

Date: lun. 29 avr. 2024 à 22:47

Subject: apport à l'enquête d'utilité publique Mont Lozère et Goulet

To: <ep.bagnols@gmail.com>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de mon opinion sur le projet de détachement de Bagnols les Bains de la commune de Mont Lozère et Goulet.

Je suis pour le maintien de Bagnols dans cette (nouvelle) commune de Mont Lozère et Goulet.

D'abord je m'étonne que nombre de ceux, bagnolais, qui demandent aujourd'hui le détachement ont eux-mêmes voté à l'époque à l'unanimité pour la création de la grande commune !

Je pourrais le comprendre si le village de Bagnols les Bains subissant les affres d'un quelconque conflit d'intérêt entre communes déléguées, se retrouvait rabaissée financièrement ou laissée de côté par la nouvelle organisation.

Connaissant Bagnols depuis plus de trente ans, ayant été salarié de cette même commune et y travaillant très régulièrement aujourd'hui, je peux affirmer que je ne vois pas le « désastre » annoncé par les « pro-défusion ». Bagnols en 2024 ressemble à Bagnols en 1990 dans la mesure où le village n'a guère gagné d'habitants mais a vu ses commerces disparaître puis renaître. Le centre-ville (je parle de l'avenue des Thermes) a perdu de son charme faute de restauration de tous les immeubles privés ayant connu la période de gloire des locations de meublés pour les curistes. Effectivement Bagnols ne respandit pas de mille feux et ne ressemble pas aux villages colorés alsaciens que leurs habitants habillent de centaines de pots de fleurs à leur balcons privés. Les quelques habitants du centre bourg bagnolais relativement peu nombreux font ce qu'ils peuvent pour le faire vivre et l'embellir. A comparer avec le centre-village des autres communes (ou ex-communes) qui peut dire que l'un est plus joli que l'autre, que l'autre est lésé par comparaison à l'un, que l'un est défavorisé par rapport à l'autre ?

Le vie d'un village ne se résume pas au nombre de bacs à fleurs, ni à l'herbe folle qui profite de l'interdiction du glyphosate mais à sa vie culturelle et aux échanges entre habitants. Bagnols les Bains développe une vie culturelle que je pense riche et multiple : des associations culturelles avec un festival et des productions locales, un théâtre géré par une association qui n'a plus à faire ses preuves dans le développement local et qui est connu dans la France entière grâce à son festival d'Olt, ses ateliers de création, les résidences d'artistes, l'accueil hebdomadaire des habitants autour d'un verre, les séances de cinéma et les multiples actions sportives et culturelles à destination des bagnolais. Cela s'inscrit dans ce substrat vital qu'a généré la création de Mont Lozère et Goulet. Je me demande ce que deviendrait ce lieu collectif si le soutien local venait à diminuer et se fractionner sous l'action des petites rivalités villageoises.

Dans cette histoire de demande de détachement, l'enjeu budgétaire est fort pour l'une et l'autre partie. Je pense que c'est une aberration en 2024 que d'ignorer la force et la puissance de la mutualisation, mutualisation des revenus et des dettes. Devant des financeurs, sommes-nous plus fort à 2 ou à 1 ? la crédibilité des discours a-t-elle plus plus de poids lorsque l'on défend son unique pré carré ou lorsque l'on travaille pour un pré commun ? la réponse est

évidente. Demander le détachement c'est ramer à contre-courant et demeurer quelque peu rétrograde !

Que deviennent les dettes liées à l'emprunt que devra honorer la commune de Bagnols si elle venait à se détacher ? Il n'y a pas de rapport chiffré à ce sujet présenté par les « pro-défusionneurs », seulement des « sentiments » qui n'offrent rien de sérieux. D'ailleurs, il me semble que ce remboursement d'emprunts n'a pas été contredit par les « détachementeurs ». Ce n'est pas très crédible ni honnête eu égard à la population bagnolaise.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes plus respectueuses salutations.

Benoit COURANT